



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2024

Rencontre avec les habitants du hameau « Les Loges », commune de Vouillon

Date et heure : 26 novembre 2024, de 18h à 20h

Lieu : Domicile de Mme A. (et son mari)

Animateurs : Christopher Cosmus et Nicolas Khorsi (GLHD) & Mathilde Martin (Paysagiste)

Participants : 8 habitants représentant 5 foyers



En résumé

La réunion avec les habitants du hameau « Les Loges » a permis de confirmer l'accueil favorable au projet agrivoltaïque et aux transitions qu'il propose. Aucun participant n'a remis en cause ses bien-fondés, mais l'enjeu de la covisibilité des panneaux solaires a été identifié comme la principale préoccupation. L'ambiance des échanges a été constructive, marquée par une écoute mutuelle et des retours positifs sur la transparence et la qualité de la démarche de concertation. Les habitants ont exprimé leur satisfaction d'avoir pu mieux comprendre le projet et ses mesures d'intégration paysagère. Les propositions et remarques des riverains ont été notées, et la maîtrise d'ouvrage s'engage à travailler à leur concrétisation pour répondre au mieux aux attentes exprimées.

Le déroulé

Lors de cette réunion d'information et d'échanges, les membres GLHD, accompagnés d'une paysagiste, ont présenté les grandes lignes du projet agrivoltaïque, tout en insistant sur la vision participative et la démarche de concertation engagée. Ils ont rappelé les étapes déjà franchies, notamment la concertation préalable qui s'est terminée le 5 novembre 2024, et ont détaillé le calendrier de développement à venir. Les échanges ont permis de revenir sur les caractéristiques techniques du projet, les résultats des études réalisées, ainsi que les retombées économiques et environnementales attendues pour le territoire.

Les sujets abordés

Les discussions ont abordé plusieurs sujets, notamment la transition agricole et les cultures prévues sur les parcelles concernées. Les participants ont exprimé des interrogations sur le choix des espèces comme le persil ou la luzerne, ainsi que sur l'impact potentiel du projet sur le calendrier agricole des exploitations voisines. D'un point de vue technique, des





précisions ont été apportées concernant l'emplacement, l'orientation et la hauteur des panneaux solaires, ainsi que les distances de recul prévues et les mesures de protection incendie. Les habitants ont également demandé des garanties sur l'absence d'effets de réverbération, tant pour les humains que pour les animaux. La question de l'utilisation de l'énergie produite a également suscité de l'intérêt, notamment sur la consommation locale et la manière dont les retombées fiscales bénéficieront au territoire.

Les recommandations

En matière de préservation paysagère, les riverains ont souligné l'importance de garantir un masquage visuel efficace des panneaux tout au long de l'année, indépendamment des cultures saisonnières. Certains points de vue sensibles, comme celui depuis la propriété de Mme A., ont été identifiés. Bien que la topographie de son domicile facilite l'intégration visuelle des panneaux, un traitement paysager soigné a été demandé pour minimiser l'impact résiduel.

Plusieurs propositions ont émergé au cours de la discussion. Les habitants ont insisté sur la nécessité de planter des haies hautes, de préférence à 3,50 m, pour assurer un masquage optimal des panneaux. Ils ont également suggéré d'implanter ces haies sur les points topographiques les plus élevés et d'anticiper les plantations afin qu'elles soient pleinement opérationnelles dès la mise en service du projet. Des propositions d'adaptation des essences végétales aux conditions locales, notamment aux vents, ont été faites pour garantir la durabilité des aménagements paysagers.

Les points de vigilance

La question des changements dans le calendrier agricole a également été soulevée, avec une demande pour des solutions permanentes et fiables, telles que des haies ou des talus, pour compenser l'effet limité des masques naturels en été. Concernant les projections numériques utilisées pour évaluer la covisibilité, quelques participants ont exprimé des réserves sur leur précision, mais les visuels pédagogiques présentés ont globalement rassuré sur le faible enjeu visuel global.

En conclusion

Les échanges ont été constructifs et appréciés pour leur transparence. Les participants ont reconnu la pertinence du projet dans le contexte des transitions agricoles et énergétiques actuelles, même si la covisibilité des panneaux reste une préoccupation majeure.

GLHD s'est engagé à étudier les propositions formulées par les riverains et à intégrer des solutions concrètes dans la mesure du possible. Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère, en particulier pour les propriétés les moins éloignées comme celle de Mme A..

Le dialogue avec les riverains sera maintenu tout au long du processus pour assurer une co-construction du projet, respectueuse du territoire et de ses habitants.

